

**Siège social :**

16, rue du Vercors

69960 Corbas - France

[www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)

**Formation initiale et continue**

Formation initiale et formation continue des techniciens vétérinaires chargés de l'application des mesures de prévention et de contrôle officiel en :

- Niveau d'entrée à l'INFOMA : baccalauréat
- Formation en 2 ans
- Titre de technicien supérieur en contrôle des productions et transformations animales
  - Hygiène et sécurité sanitaire des aliments
  - Santé et protection animales
  - Protection de la faune et de l'environnement
  - Installations classées (élevages et ateliers agroalimentaires)

**Actions de formation continue**

Destinées à des personnels œuvrant dans les métiers de la technologie et la sécurité alimentaires, de l'élevage et de la santé et protection animales.

Chargé également de la formation des techniciens supérieurs des services du ministère de l'agriculture (dans les activités agricoles, de génie rural, des travaux forestiers) et de personnels administratifs, l'INFOMA propose des actions de formation destinées à des personnels œuvrant en économie agricole, équipement, forêt et environnement.

**Expertise**

- Ingénierie de formation : analyse des besoins d'une organisation, mise en œuvre de dispositifs de formation
- Technologie et sécurité sanitaire des aliments
- Santé et protection animales
- Gestion de la qualité et des risques en production alimentaire
- Technique de l'eau et du génie rural
- Agriculture
- Forêt
- Environnement
- Mise en œuvre de la réglementation
- Application aux situations de contrôle officiel
- Prévention du contentieux
- Documentation juridique législative et réglementaire vétérinaire, européenne et française
- Base de données réglementaires vétérinaire informatisée

**Références**

- Formation initiale ou continue des techniciens chargés du contrôle officiel dans les pays d'Afrique francophone
- Collaboration aux programmes européens : sessions de formation continue de vétérinaires officiels de l'Union Européenne, programmes PHARE (Roumanie, Pologne, Lituanie)
- Assistance à la mise en conformité d'abattoirs : normes sanitaires et formation des personnels (Algérie)